L'EXTRANET DES FAMILLES

MODE D'EMPLOI POUR LES PARENTS

Scouts Unitaires de France

Rentrée 2020-2021

À QUOI ÇA SERT ?

L'Extranet des Familles est l'outil qui vous permet de développer vos relations avec les SUF.

Il vous permet de :

- Renseigner les données administratives qui concernent votre famille dans le systhème d'information des SUF.
- de réaliser vos demandes d'inscription.
- d'accéder aux coordonnées des chefs.
- de connaître le planning des activités.
- d'accéder à une revue de presse mise à disposition par le mouvement.
- de recevoir les informations du mouvement.

COMMENT Y ACCÈDER ? 2

JE REÇOIS UN MAIL DU CHEF DE GROUPE 3

JE DÉFINIS MON MOT DE PASSE ET ME CONNECTE 4

J'ARRIVE SUR LA PAGE D'ACCUEIL 5

JE METS À JOUR LES INFORMATIONS CONCERNANT MA FAMILLE 6

MES FRAIS D'INSCRIPTION 7

JE GÈRE MES ACCÈS 8

CHOIX 1 : JE DEMANDE LA RÉINSCRIPTION D'UN ENFANT POUR L'AN PROCHAIN

INFOS PERSONNELLES 9

FICHE SANITAIRE 10

INSCRIPTION 11

CHOIX 2 : JE DEMANDE L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

DEMANDE D'INSCRIPTION 15

VALIDATION DU CG 20

SIGNIFICATION DES PICTOS 21

CE QUE JE PEUX TROUVER D'AUTRE DANS L'EXTRANET 22

JE CHERCHE DES RÉPONSES 23

JE VEUX FAIRE UN DON AU MOUVEMENT OU AU GROUPE 24

COMMENT Y ACCÈDER ?

L'ACCÈS SE FAIT PAR LE SITE INTERNET SÉCURISÉ :

https://extranet.scouts-unitaires.org

Chaque famille possède un unique accès (identifiant + mot de passe) qui vous est communiqué par mail lorsque votre famille est créée dans le système.
En cas de perte de votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser à l'aide du petit bouton "*Mot de passe perdu*" sur la page de connexion (vous pouvez aussi demander au chef de groupe sa réinitialisation par simple email).

L'adresse mail du 1er représentant légal de la famille est utilisée par le système comme "email par défaut" de la famille.
Cette adresse email est aussi l'identifiant de votre accès à l'Extranet des Familles.

JE REÇOIS UN MAIL DU CHEF DE GROUPE

Réception mail

Connexion

Page Accueil

Je clique ici pour générer mon mot de passe.

Chers parents,

Je viens de vous créer vos accès pour l'Extranet des familles.

Connectez-vous sur https://extranet.scouts-unitaires.org

Identifiant :

Mot de passe :

Définir un nouveau mot de passe

Qu'est ce que c'est ?

L'Extranet des familles est la nouvelle plateforme en ligne des SUF permettant aux parents de formuler les demandes d'inscriptions et de réinscriptions pour leurs enfants.

Finie la paperasse à renouveler chaque année !
Les fiches d'inscription pourront désormais se faire directement via cet outil. Terminée la file d'attente au photomaton ! Les photos des enfants pourront être chargées directement !

Comment ça marche ?

Une fois connecté sur l'Extranet des familles

Pour demander la réinscription d'un enfant,

cliquez sur **"Demander la réinscription"** dans le menu latéral puis suivez les instructions.

Pour demander l'inscription d'un nouvel enfant,

cliquez sur

Demander l'inscription d'un nouvel enfant

dans le menu latéral puis suivez les instructions.

Qu'est ce qui change ?

- Vous n'avez plus à envoyer vos fiches d'inscription par courrier.
- Les fiches sanitaires de liaison peuvent être chargées dans l'Extranet.
- Les informations de votre famille et de ses membres sont plus facilement à jour.
- Vous avez accès rapidement aux coordonnées des chefs.

L'accès créé doit rester confidentiel pour protéger les informations sur votre famille ; il est strictement personnel et ne doit pas être cédé.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Vous certifiez que toutes les informations fournies sont complètes et exactes et vous engagez à les mettre à jour systématiquement dès que nécessaire.

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez effectuer directement ces modifications par cet extranet.

N'hésitez pas à me contacter si vous rencontrez une difficulté ou si vous souhaitez plus d'informations.

A bientôt !

Robert DURANT

groupesuf@scouts-unitaires.org

JE DÉFINIS MON MOT DE PASSE ET ME CONNECTE

Réception mail

Connexion

Page Accueil

J’ARRIVE SUR LA PAGE D’ACCUEIL

Réception mail

Connexion

Page Accueil

Pour revenir sur la page d’accueil à tout moment, je clique sur le logo .

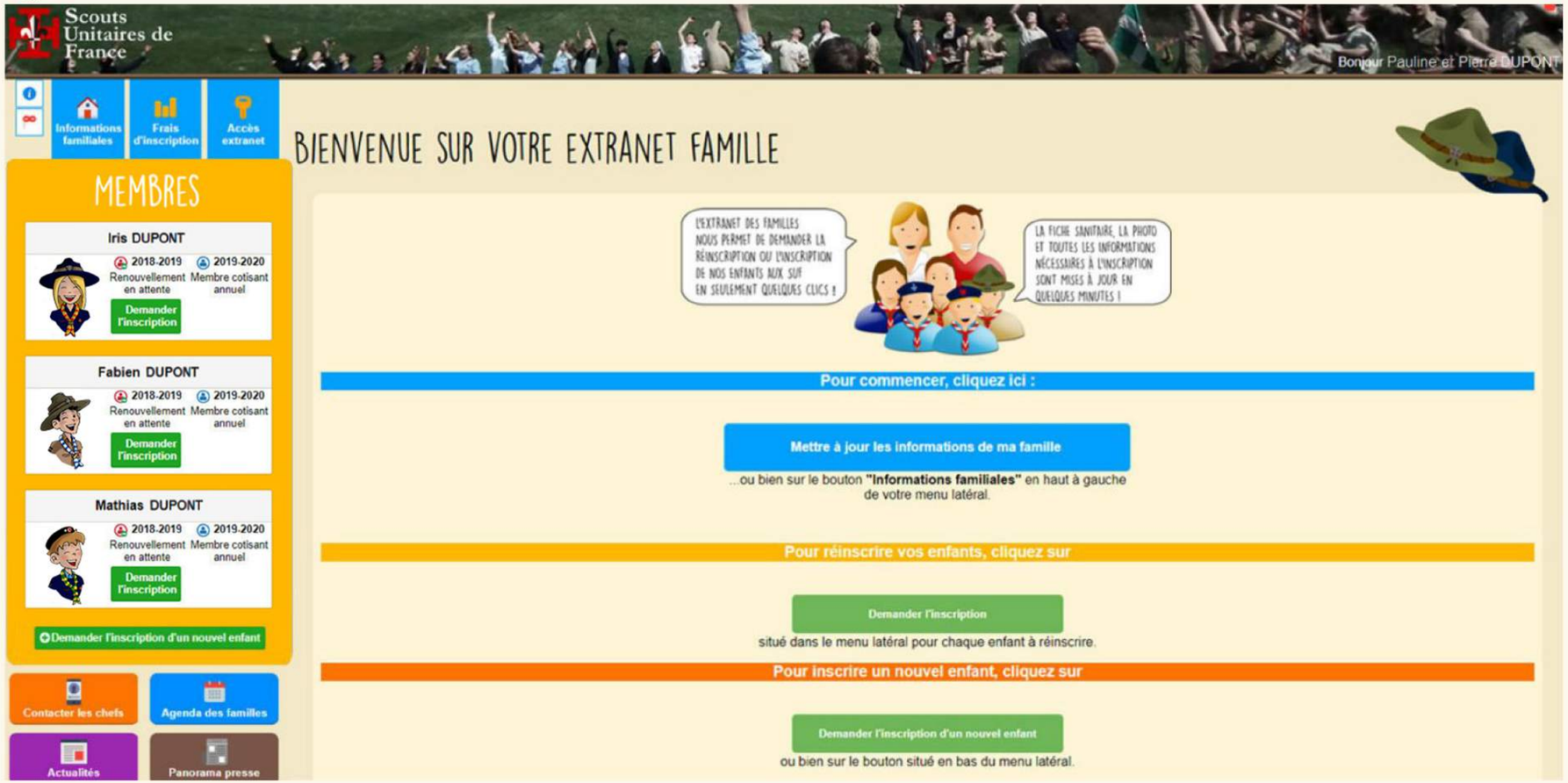

JE METS À JOUR LES INFORMATIONS CONCERNANT MA FAMILLE

Informations familiales

Frais d'inscription

Accès extranet

Les informations communiquées restent confidentielles. Elles ne seront accessibles que par les chefs et les responsables du groupe et des SUF. Les parents auront toujours accès à ces informations via cet Extranet.

Après les inscriptions, les parents pourront accéder à leur Extranet à tout moment et y apporter toutes les modifications qui surviendraient en cours d'année : coordonnées, nouvelle fiche sanitaire de liaison, photo, paiement des frais d'inscription, etc.

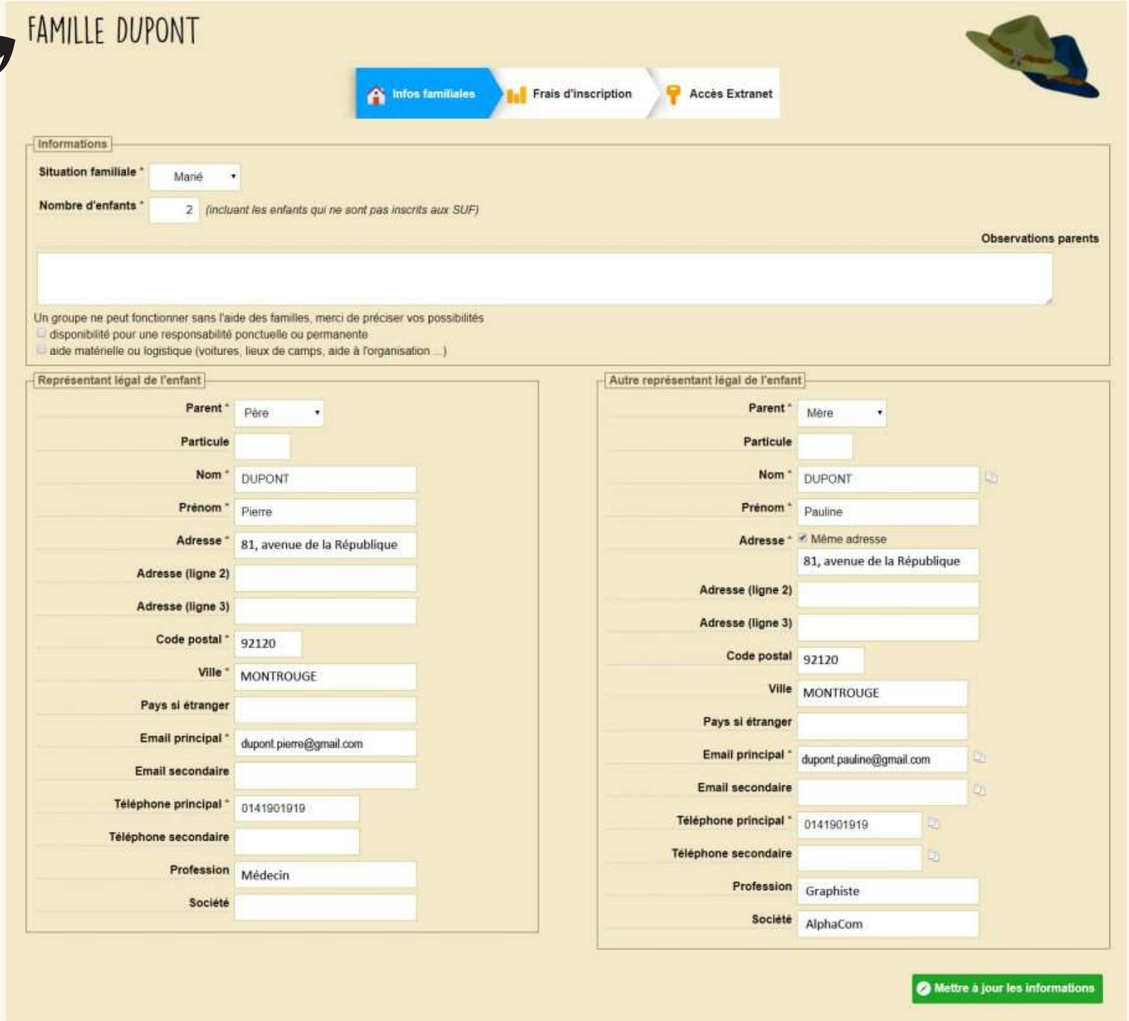

MES FRAIS D'INSCRIPTION

Informations familiales

Frais d'inscription

Accès extranet

Les parents retrouvent sur cette page les différents frais à régler pour chaque membre de leur famille (cotisations nationales et frais d'inscription locaux).

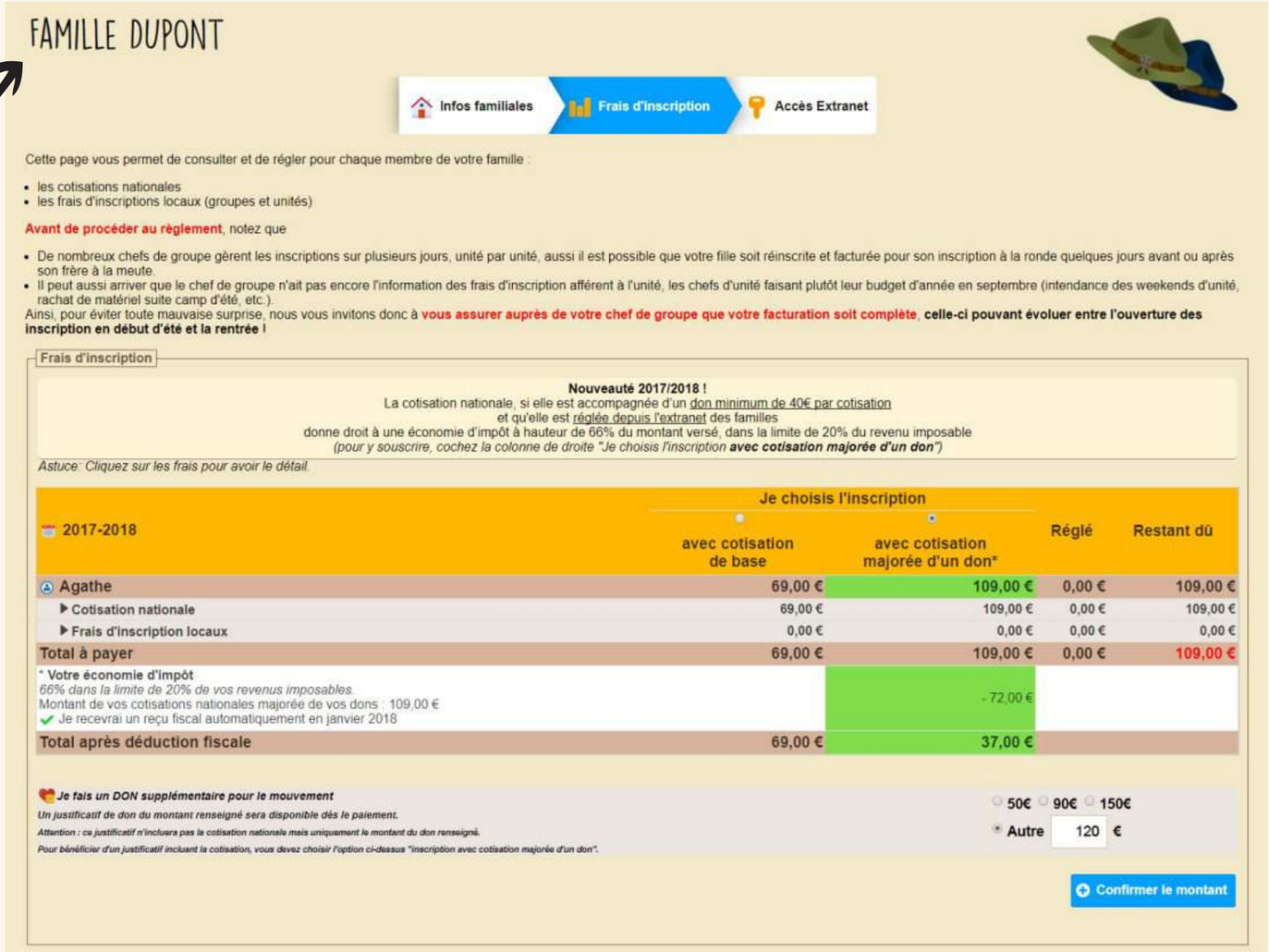

FAMILLE DUPONT

Infos familiales | Frais d'inscription | Accès Extranet

Cette page vous permet de consulter et de régler pour chaque membre de votre famille :

- les cotisations nationales
- les frais d'inscriptions locaux (groupes et unités)

Avant de procéder au règlement, notez que

- De nombreux chefs de groupe gèrent les inscriptions sur plusieurs jours, unité par unité, aussi il est possible que votre fille soit réinscrite et facturée pour son inscription à la ronde quelques jours avant ou après son frère à la meute.
- Il peut aussi arriver que le chef de groupe n'ait pas encore l'information des frais d'inscription afférent à l'unité, les chefs d'unité faisant plutôt leur budget d'année en septembre (intendance des weekends d'unité, rachat de matériel suite camp d'été, etc.).

Ainsi, pour éviter toute mauvaise surprise, nous vous invitons donc à **vous assurer auprès de votre chef de groupe que votre facturation soit complète**, **celle-ci pouvant évoluer entre l'ouverture des inscription en début d'été et la rentrée !**

Frais d'inscription

Nouveauté 2017/2018 !
La cotisation nationale, si elle est accompagnée d'un don minimum de 40€ par cotisation
et qu'elle est réglée depuis l'extranet des familles
donne droit à une économie d'impôt à hauteur de 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable
*(pour y souscrire, cochez la colonne de droite "Je choisis l'inscription **avec cotisation majorée d'un don**")*

Astuce: Cliquez sur les frais pour avoir le détail.

2017-2018	Je choisis l'inscription: avec cotisation de base	Je choisis l'inscription: avec cotisation majorée d'un don*	Réglé	Restant dû
Agathe	69,00 €	109,00 €	0,00 €	109,00 €
Cotisation nationale	69,00 €	109,00 €	0,00 €	109,00 €
Frais d'inscription locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total à payer	69,00 €	109,00 €	0,00 €	109,00 €
* Votre économie d'impôt *66% dans la limite de 20% de vos revenus imposables.* Montant de vos cotisations nationales majorée de vos dons : 109,00 € ✔ Je recevrai un reçu fiscal automatiquement en janvier 2018		- 72,00 €		
Total après déduction fiscale	69,00 €	37,00 €		

Je fais un DON supplémentaire pour le mouvement
Un justificatif de don du montant renseigné sera disponible dès le paiement.
Attention : ce justificatif n'incluera pas la cotisation nationale mais uniquement le montant du don renseigné.
Pour bénéficier d'un justificatif incluant la cotisation, vous devez choisir l'option ci-dessus "inscription avec cotisation majorée d'un don".

50€ 90€ 150€
Autre 120 €

Confirmer le montant

JE GÈRE MES ACCÈS

Informations familiales

Frais d'inscription

Accès extranet

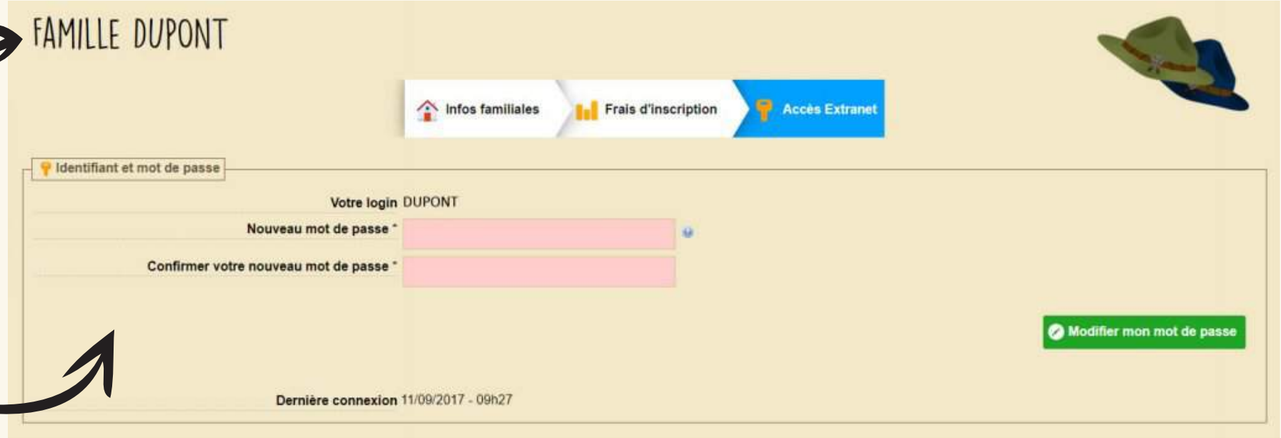

Les responsables n'accèdent pas aux mots de passe qui sont gérés par les parents.

En cas de perte, vous pouvez générer un nouveau mot de passe depuis la page d'accueil de l'Extranet.

CHOIX 1 : JE DEMANDE LA RÉINSCRIPTION D'UN ENFANT POUR L'AN PROCHAIN

Infos personnelles

Fiche sanitaire

Inscription

L'Extranet des familles permet de formuler une demande d'inscription en ligne, et c'est le chef de groupe qui, selon les possibilités, inscrit l'enfant, ou le met en liste d'attente, ou le refuse.

Je mets à jour les informations de mes enfants en n'oubliant pas :
- la photo
- la fiche sanitaire

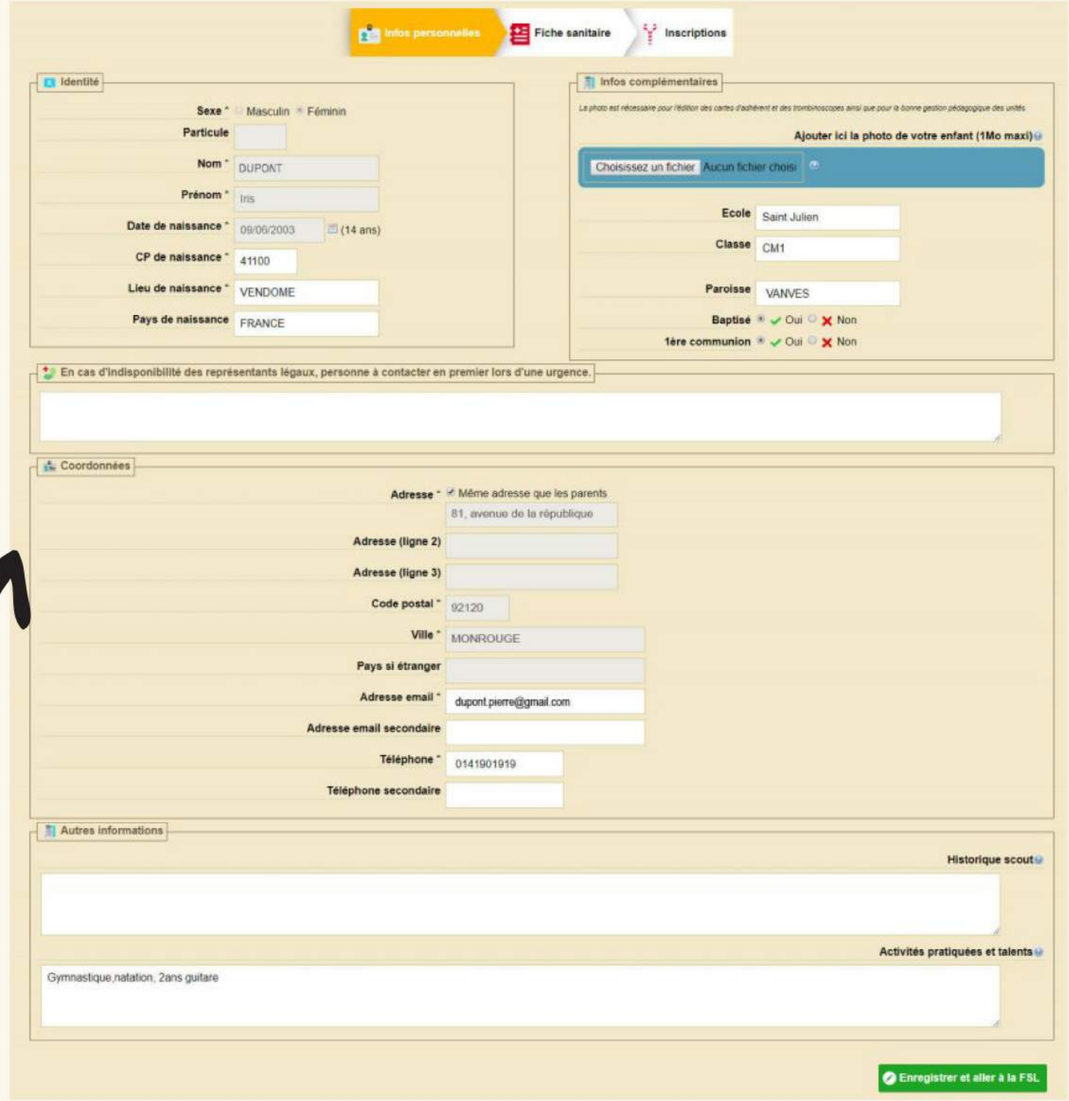

CHOIX 1 : JE DEMANDE LA RÉINSCRIPTION D'UN ENFANT POUR L'AN PROCHAIN

Infos personnelles

Fiche sanitaire

Inscription

Je renseigne la fiche sanitaire de liaison

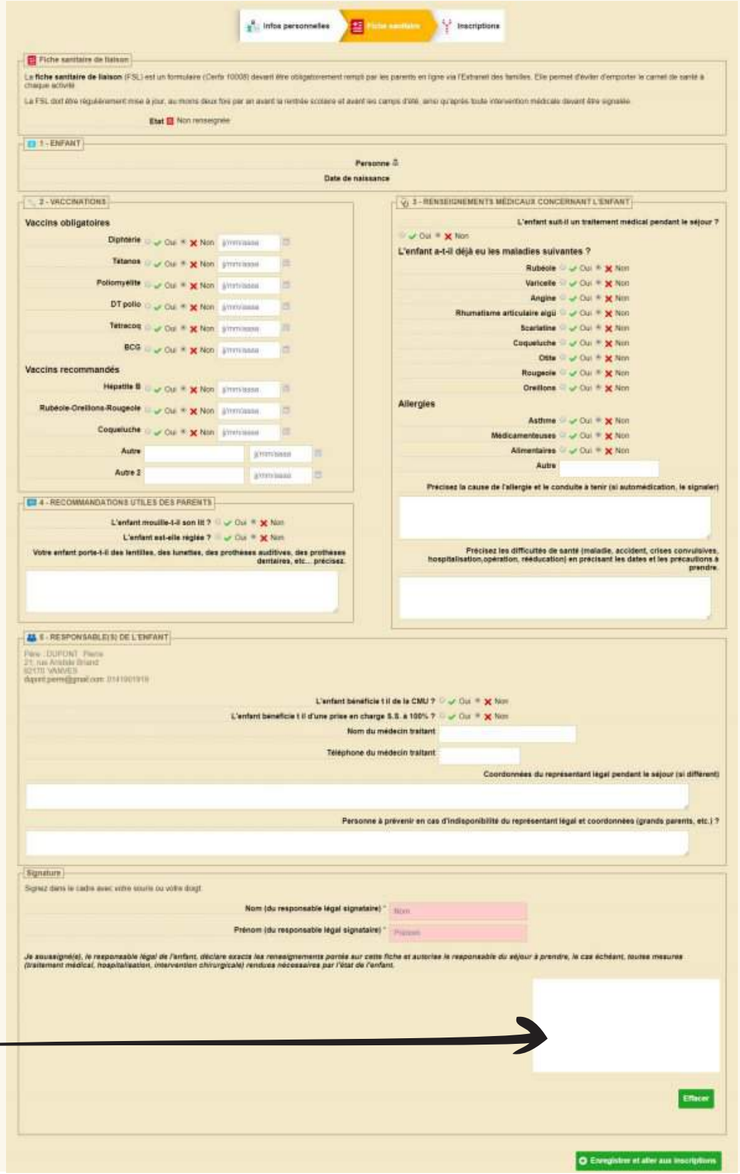

Je signe directement avec la souris.

CHOIX 1 : JE DEMANDE LA RÉINSCRIPTION D'UN ENFANT POUR L'AN PROCHAIN

Infos personnelles

Fiche sanitaire

Inscription

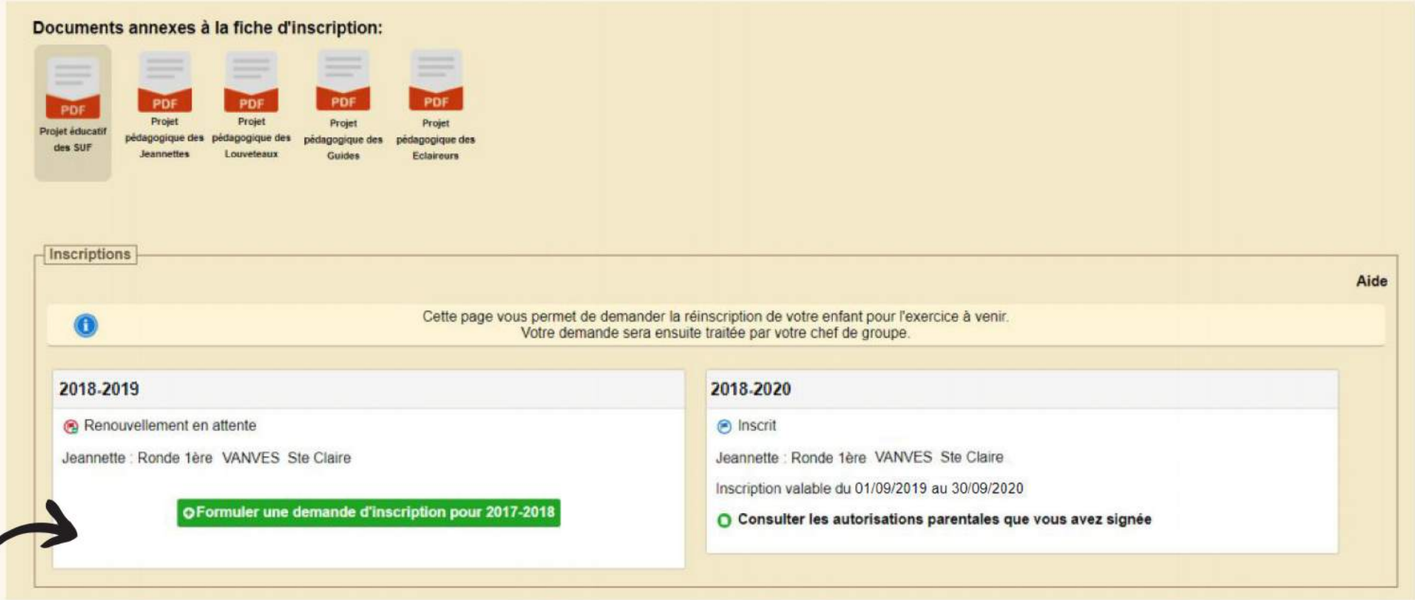

Je clique ici pour choisir l'unité dans laquelle je demande la réinscription de mon enfant.

Le projet éducatif des SUF et les projets pédagogiques des branches sont disponibles sur cette page pour permettre aux parents de prendre connaissance de la pédagogie du mouvement avant d'inscrire leur enfant.

CHOIX 1 : JE DEMANDE LA RÉINSCRIPTION D'UN ENFANT POUR L'AN PROCHAIN

Infos personnelles

Fiche sanitaire

Inscription

Toutes les autorisations parentales nécessaires à l'activité scoute, y compris pour les camps et activités en autonomie, sont signées lors de l'inscription, dans ce formulaire. La confirmation par la case à cocher en bas vaut pour signature.
La confirmation de la demande d'inscription génère un mail qui est envoyé aussi au 2ème parent (ou 2ème responsable légal) renseigné dans la fiche famille.

Je choisis l'unité

Je signe l'autorisation parentale

Je confirme ma demande de réinscription

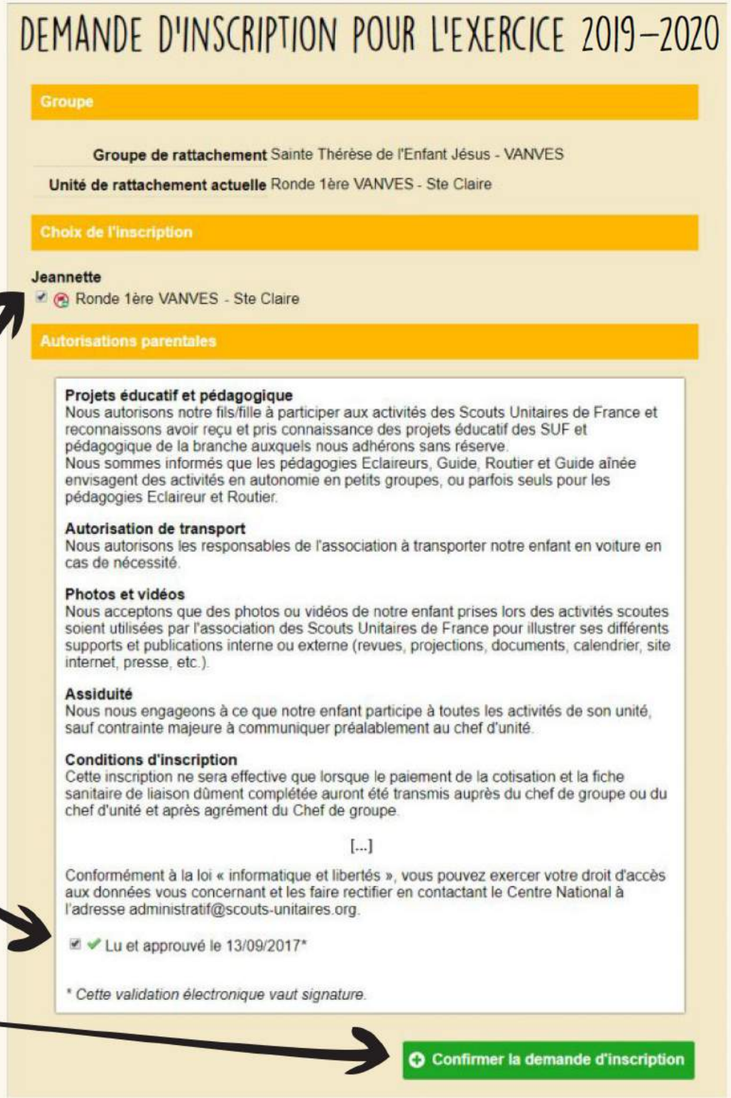

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR L'EXERCICE 2019–2020

Groupe

Groupe de rattachement Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus - VANVES

Unité de rattachement actuelle Ronde 1ère VANVES - Ste Claire

Choix de l'inscription

Jeannette

☑ Ronde 1ère VANVES - Ste Claire

Autorisations parentales

Projets éducatif et pédagogique
Nous autorisons notre fils/fille à participer aux activités des Scouts Unitaires de France et reconnaissons avoir reçu et pris connaissance des projets éducatif des SUF et pédagogique de la branche auxquels nous adhérons sans réserve.
Nous sommes informés que les pédagogies Eclaireurs, Guide, Routier et Guide aînée envisagent des activités en autonomie en petits groupes, ou parfois seuls pour les pédagogies Eclaireur et Routier.

Autorisation de transport
Nous autorisons les responsables de l'association à transporter notre enfant en voiture en cas de nécessité.

Photos et vidéos
Nous acceptons que des photos ou vidéos de notre enfant prises lors des activités scoutes soient utilisées par l'association des Scouts Unitaires de France pour illustrer ses différents supports et publications interne ou externe (revues, projections, documents, calendrier, site internet, presse, etc.).

Assiduité
Nous nous engageons à ce que notre enfant participe à toutes les activités de son unité, sauf contrainte majeure à communiquer préalablement au chef d'unité.

Conditions d'inscription
Cette inscription ne sera effective que lorsque le paiement de la cotisation et la fiche sanitaire de liaison dûment complétée auront été transmis auprès du chef de groupe ou du chef d'unité et après agrément du Chef de groupe.

[...]

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Centre National à l'adresse administratif@scouts-unitaires.org.

☑ ✔ Lu et approuvé le 13/09/2017*

** Cette validation électronique vaut signature.*

Confirmer la demande d'inscription

CHOIX 1 : JE DEMANDE LA RÉINSCRIPTION D'UN ENFANT POUR L'AN PROCHAIN

Infos personnelles

Fiche sanitaire

Inscription

DEMANDE D'INSCRIPTION

Votre demande de réinscription a bien été prise en compte. Elle sera prochainement traitée par votre chef de groupe !

L'inscription ne sera effective que lorsque la fiche sanitaire de liaison sera dûment complétée, que le chef de groupe aura confirmé l'inscription et que les frais d'inscription auront été réglés.

Pour votre information, la cotisation est composée de deux parties :

- une cotisation nationale, qui couvre l'abonnement aux revues, l'assurance SUF et les frais de fonctionnement de l'association. Elle est fixe et s'élève à 69€ pour les louveteaux, jeannettes, guides et éclaireurs (60€ pour les routiers, guides-aînées, chefs et cheftaines). Une réduction famille nombreuse est appliquée automatiquement sur cette cotisation : -20€ pour le deuxième adhérent, -30€ à partir du troisième adhérent. Une cotisation nationale existe aussi pour une inscription temporaire.
- des frais d'inscription locaux, qui couvrent les frais du groupe, comme la formation des chefs, l'achat de supports pédagogiques et de matériel, et plus généralement tous les frais de fonctionnement du groupe. Ces frais sont laissés à l'appréciation des chefs de groupe, pour l'adapter aux besoins du groupe et des unités.

Le chef de groupe vous précisera le montant total à régler.

N'hésitez pas à contacter le chef de groupe pour de plus amples informations.

(Bouton " Contacter les chefs " dans votre menu latéral ")

Scouts Unitaires de France - 81 avenue de la République, 92120 Montrouge

Ma demande a bien été prise en compte

CHOIX 1 : JE DEMANDE LA RÉINSCRIPTION D'UN ENFANT POUR L'AN PROCHAIN

Infos personnelles

Fiche sanitaire

Inscription

Ma demande apparaît au statut «en cours» dans le menu latéral et dans la fiche de mon enfant.

Je peux revoir l'autorisation parentale que j'ai signée.

CHOIX 2 : JE DEMANDE L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Demande d'inscription

Validation du CG

Pour les enfants qui n'ont jamais été inscrits chez les SUF.

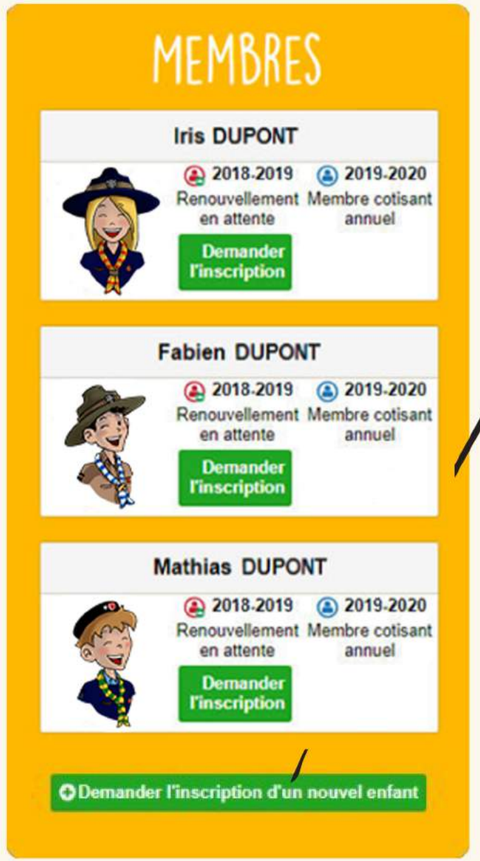

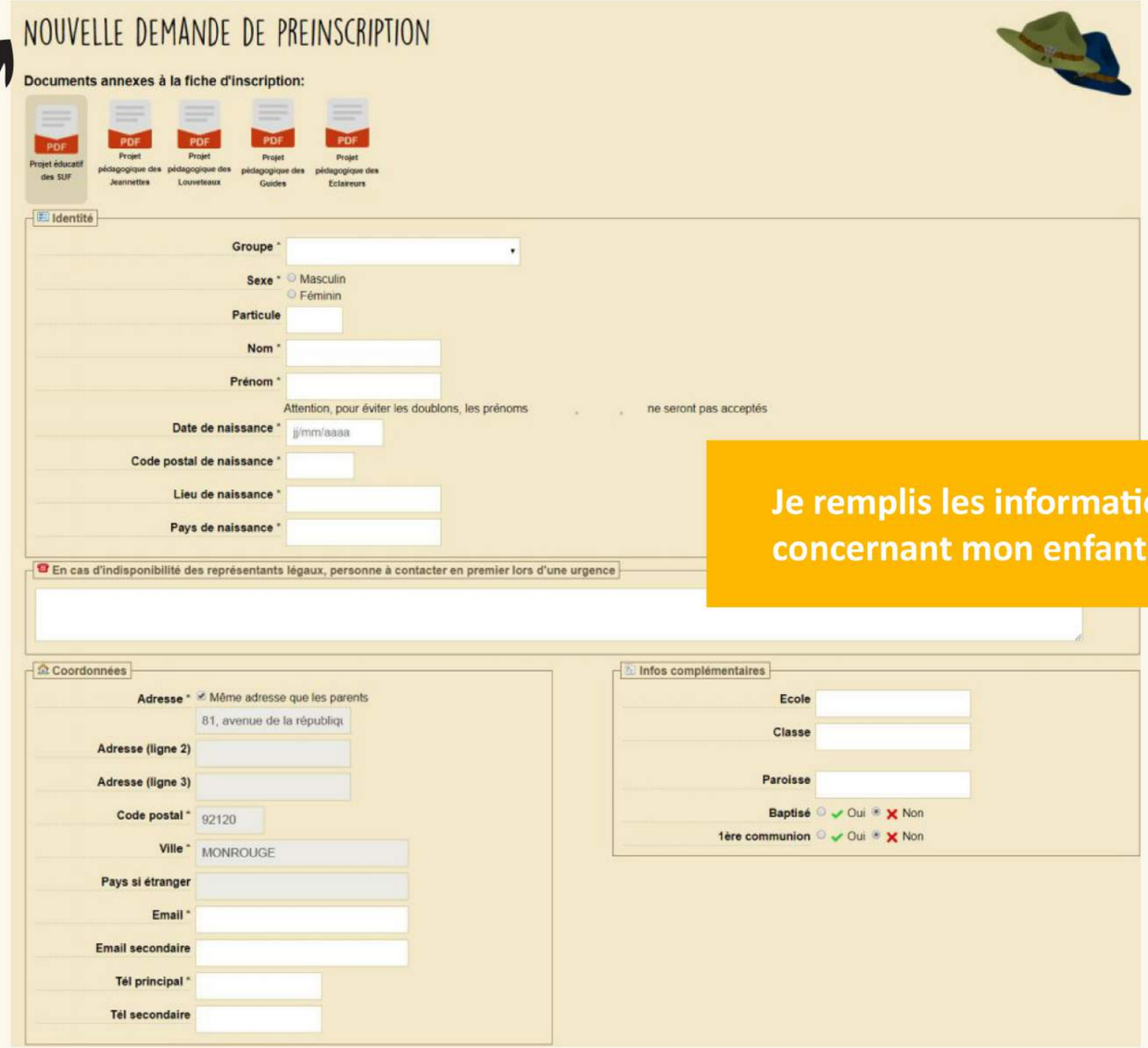

Je remplis les informations concernant mon enfant.

CHOIX 2 : JE DEMANDE L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Demande d'inscription

Validation du CG

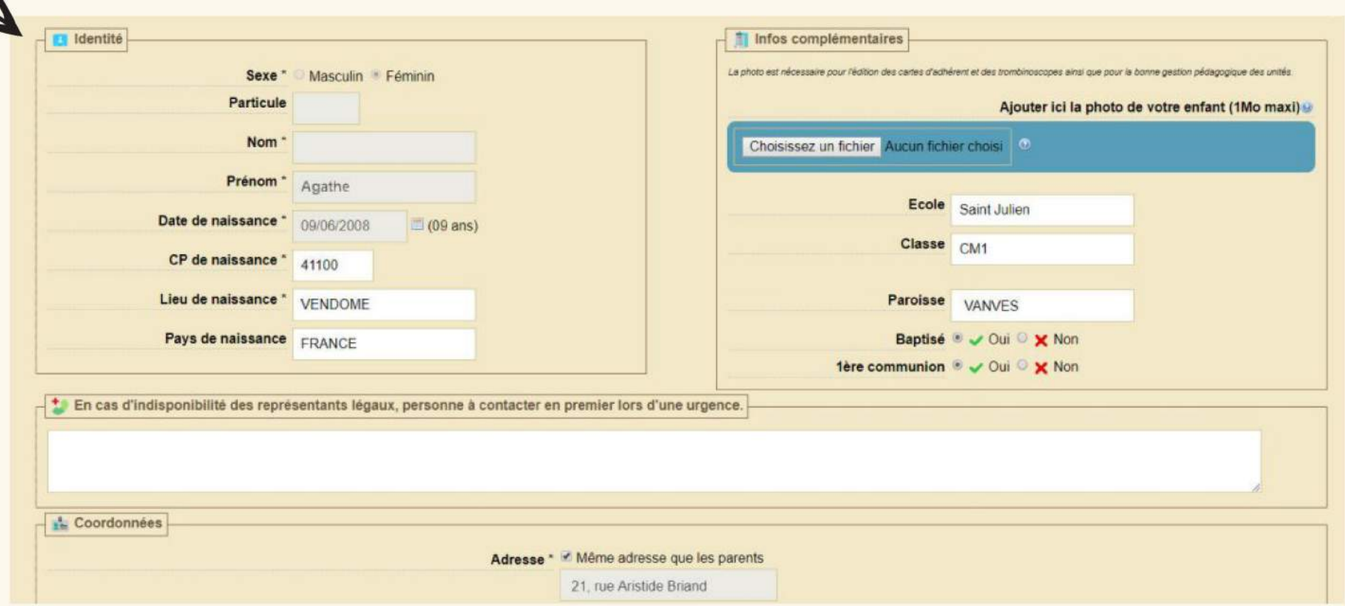

Je n'ai plus qu'à compléter les dernières informations et à renseigner la fiche sanitaire de liaison.

CHOIX 2 : JE DEMANDE L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Demande d'inscription

Validation du CG

Je signe l'autorisation parentale

Je confirme ma demande d'inscription

Infos complémentaires

Historique scout

Activités pratiquées et talents

Autorisations parentales

Nous formulons une demande d'inscription pour l'année * 2017-2018

Projets éducatif et pédagogique
Nous autorisons notre fils/fille à participer aux activités des Scouts Unitaires de France et reconnaissons avoir reçu et pris connaissance des projets éducatif des SUF et pédagogique de la branche auxquels nous adhérons sans réserve.
Nous sommes informés que les pédagogies Eclaireurs, Guide, Routier et Guide aînée envisagent des activités en autonomie en petits groupes, ou parfois seuls pour les pédagogies Eclaireur et Routier.

Autorisation de transport
Nous autorisons les responsables de l'association à transporter notre enfant en voiture en cas de nécessité.

Photos et vidéos
Nous acceptons que des photos ou vidéos de notre enfant prises lors des activités scoutes soient utilisées par l'association des Scouts Unitaires de France pour illustrer ses différents supports et publications interne ou externe (revues, projections, documents, calendrier, site internet, presse, etc.).

Assiduité
Nous nous engageons à ce que notre enfant participe à toutes les activités de son unité, sauf contrainte majeure à communiquer préalablement au chef d'unité.

Conditions d'inscription
Cette inscription ne sera effective que lorsque le paiement de la cotisation et la fiche sanitaire de liaison dûment complétée auront été transmis auprès du chef de groupe ou du chef d'unité et après agrément du Chef de groupe.

Données personnelles
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE (SUF) pour la gestion administrative de l'adhésion aux SUF en qualité de membre adhérent puis sympathisant, la gestion de l'animation pédagogique du parcours du membre adhérent, et la gestion des actions d'animation (envoi de newsletter, animation de l'extranet, etc...).

Conformément à l'article 3 des statuts des SUF :
- les membres adhérents sont « les cadres de moins de dix-huit ans, et les jeunes des trois échelons d'âge de moins de dix-huit ans, qui reçoivent la formation du Scoutisme »,
- les membres titulaires sont « les membres du Conseil National et les cadres de dix-huit ans et plus, qui ont pris un engagement de service bénévole dans le Mouvement pour un temps minimum de deux ans, et les jeunes de dix-huit ans et plus qui reçoivent la formation du Scoutisme »,
- Les membres sympathisants sont notamment les anciens membres adhérents de l'association SUF.

Elles sont conservées pendant la durée de l'adhésion en qualité de membre adhérent puis de membre sympathisant. L'adhésion en qualité de membre sympathisant prend fin par démission volontaire et écrite du membre sympathisant adressée au Centre National à l'adresse **administratif@scouts-unitaires.org**.

Ces données sont destinées au service en charge du système d'information des SUF, au service administratif, au service financier des SUF et aux équipes pédagogiques des SUF.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Centre National à l'adresse administratif@scouts-unitaires.org.

☐ ✗ Lu et approuvé le 11/09/2017*

** Cette validation électronique vaut signature.*

Nous vous informons qu'un email confirmant la réception de votre demande de nouvelle inscription sera envoyé aux représentants légaux de l'enfant (**dupont.pierre@gmail.com**)

Ajouter

CHOIX 2 : JE DEMANDE L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Demande d'inscription

Validation du CG

DEMANDE D'INSCRIPTION

Votre demande de réinscription a bien été prise en compte. Elle sera prochainement traitée par votre chef de groupe !

L'inscription ne sera effective que lorsque la fiche sanitaire de liaison sera dûment complétée, que le chef de groupe aura confirmé l'inscription et que les frais d'inscription auront été réglés.

Pour votre information, la cotisation est composée de deux parties :

- une cotisation nationale, qui couvre l'abonnement aux revues, l'assurance SUF et les frais de fonctionnement de l'association. Elle est fixe et s'élève à 69€ pour les louveteaux, jeannettes, guides et éclaireurs (60€ pour les routiers, guides-aînées, chefs et cheftaines). Une réduction famille nombreuse est appliquée automatiquement sur cette cotisation : -20€ pour le deuxième adhérent, -30€ à partir du troisième adhérent. Une cotisation nationale existe aussi pour une inscription temporaire.
- des frais d'inscription locaux, qui couvrent les frais du groupe, comme la formation des chefs, l'achat de supports pédagogiques et de matériel, et plus généralement tous les frais de fonctionnement du groupe. Ces frais sont laissés à l'appréciation des chefs de groupe, pour l'adapter aux besoins du groupe et des unités.

Le chef de groupe vous précisera le montant total à régler.

N'hésitez pas à contacter le chef de groupe pour de plus amples informations.

(Bouton " Contacter les chefs " dans votre menu latéral ")

Scouts Unitaires de France - 81 avenue de la République, 92120 Montrouge

Ma demande a bien été prise en compte

CHOIX 2 : JE DEMANDE L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Demande d'inscription

Validation du CG

Mon enfant apparaît avec le statut « en cours de validation par le CG » dans le menu latéral.

CHOIX 2 : JE DEMANDE L'INSCRIPTION D'UN NOUVEL ENFANT

Demande d'inscription

Validation du CG

Si le CG valide ma demande, mon enfant apparaî t dans la liste de mes membres.

SIGNIFICATION DES PICTOS

Demande de création d'un nouvelle personne
Personne créée depuis l'Extranet et qui doit encore être validée par le CG. Cette personne n'a donc pas encore d'affectation.

Nouvelle personne (non inscrite)
Personne nouvellement créée dans Céphée mais qui n'a pas encore été inscrite.
C'est le cas, par exemple, d'une personne créée depuis l'Extranet, qui a ensuite été validée par le CG mais qui n'a pas encore été inscrite dans une unité sur Céphée.

Demande de renouvellement
Personne ayant fait l'objet d'une demande de réinscription auprès du CG.

Renouvellements en attente
Personne qui, entre mai et décembre, n'a pas encore été réinscrite.

Liste d'attente
Personne ayant été mise sur liste d'attente dans une unité.

Membre cotisant annuel
Personne ayant sa cotisation à jour et étant inscrite dans une unité.

Membre cotisant temporaire
Personne inscrite pour une durée limitée à trois mois.

Non cotisant
Personne qui n'a aucune cotisation à jour et inscrite sur aucune unité. C'est le cas par exemple des anciens.

Membre non cotisant
Il s'agit le plus souvent des invités ponctuels.

CE QUE JE PEUX TROUVER D'AUTRE SUR L'EXTRANET

Je souhaite être informé de l'avancement de ma demande, du montant des cotisations ou de tout autre sujet, j'ai accès à tout moment aux coordonnées des chefs.

J'y retouve les actualités du mouvement.

Si je veux en connaître plus sur le mouvement SUF, ou en parler autour de moi, voici le lien ves le site officiel des SUF, où je peux trouver des informations sur l'Histoire des SUF, la pédagogie des différentes branches, etc.

Depuis cette page, je peux proposer ou trouver des produits (uniformes, matériel, etc.) ou des services (chefs, stages, etc.)

Si je veux trouver les liens vers les deux partenaires des SUF (la Malle SUF et Acanthe) et voir les uniformes de chaque branche.

Je peux consulter le calendrier des activités des groupes et des unités dans lesquels sont inscrits mes enfants si les chefs les ont renseignés.

J'y retrouve les articles de presse du mouvement

Si je déménage, j'ai également accès à la cartographie de l'ensemble des groupes SUF ainsi qu'à leur adresse de contact.

Si je veux faire un don au mouvement ou au groupe.

À la recherche de la Flamme SUF la plus proche de chez moi ? Je retrouve sur cette page les dates et lieux de toute la France.

JE CHERCHE DES RÉPONSES

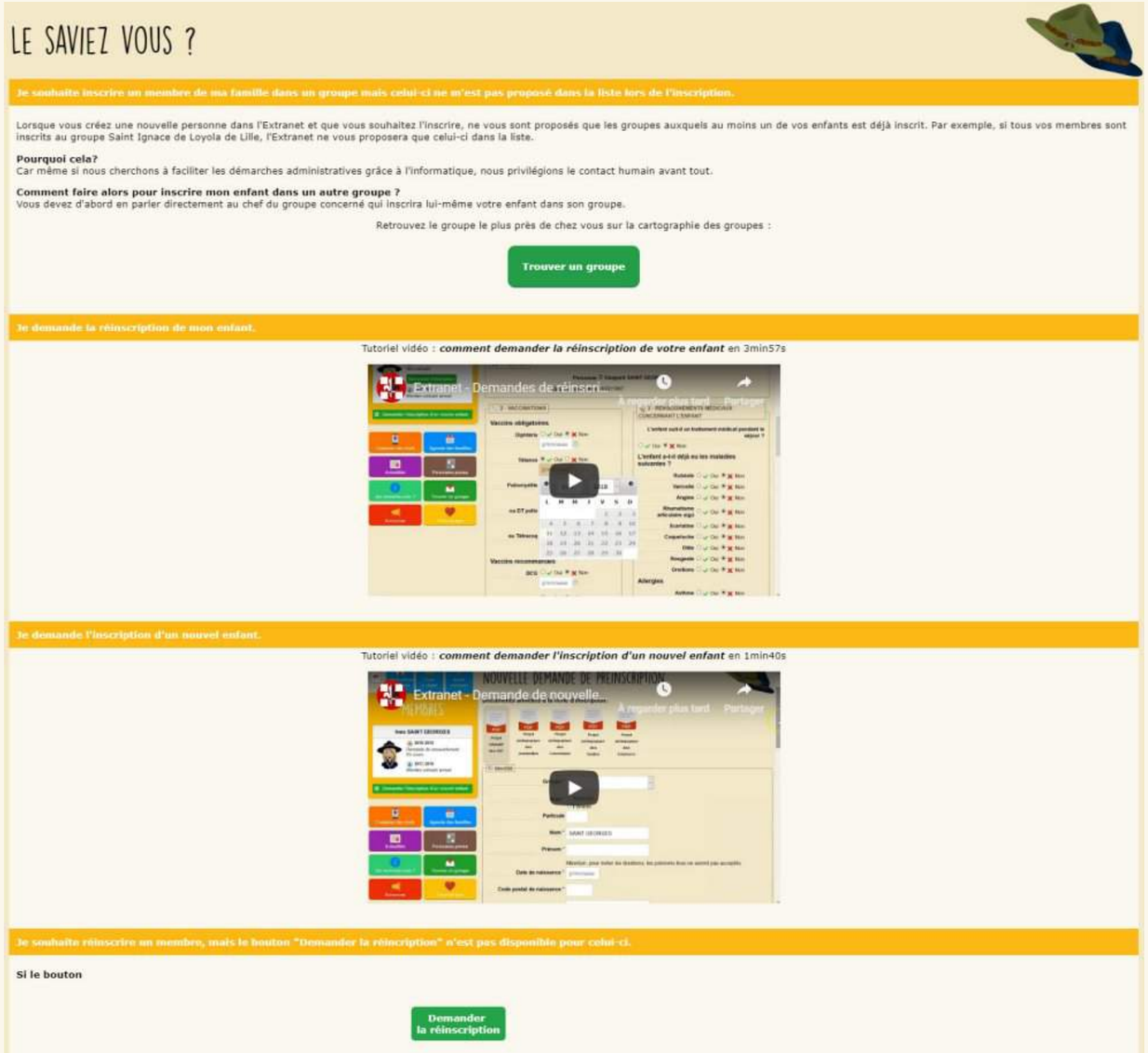

Une FAQ (Foire Aux Questions) est disponible en cliquant sur l'icône information. J'y retrouve aussi des tutos vidéos répondant aux questions que je peux me poser sur l'inscription de mes enfants.

JE VEUX FAIRE UN DON AU MOUVEMENT OU AU GROUPE

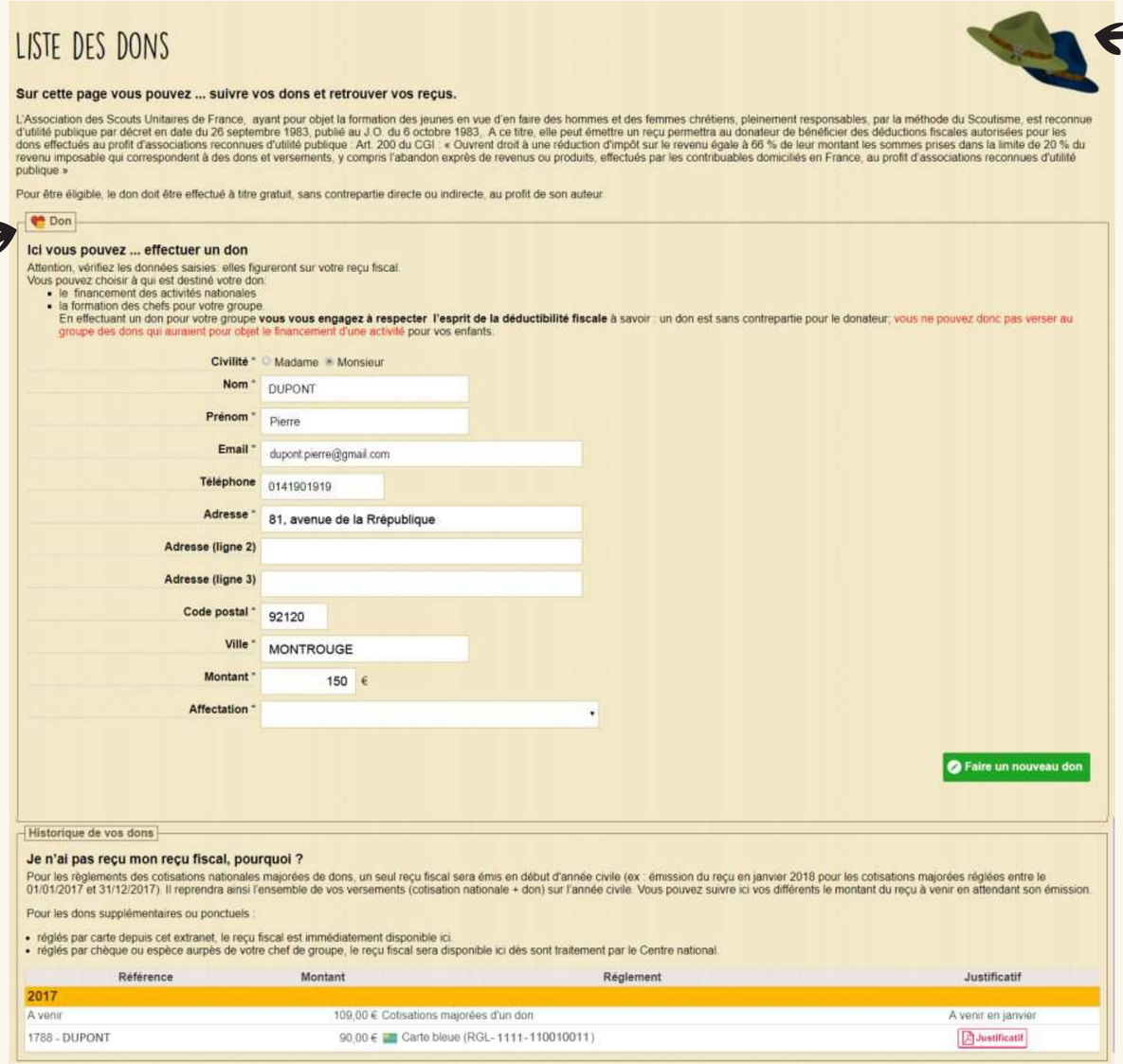

Je fais un nouveau don

L'association des Scouts Unitaires de France est reconnue d'utilité publique par décret en date du 26 septembre 1983, publié au J.O. du 6 octobre 1983. A ce titre, elle peut émettre un reçu permettant au donateur de bénéficier des déductions fiscales.

BONNE NAVIGATION SUR

L’EXTRANET DES FAMILLES